



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1244

Texte de la question

PÔLE SANITAIRE DE L'OUEST DE LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello., pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Mme Huguette Bello. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé.

Le débat en cours sur l'avenir et les finalités de l'hôpital public nous mobilise tous. Il vient d'atteindre des sommets à la Réunion avec les dernières déclarations de la directrice de l'Agence régionale de l'hospitalisation, qui préconise non seulement l'éclatement du futur pôle sanitaire de l'ouest sur plusieurs sites, mais, surtout, de transférer toutes les activités chirurgicales à un groupe privé.

Ces déclarations interviennent trois mois à peine après le retrait de ce groupe privé du PSO et la validation d'un nouveau partenariat public-public. Elles suscitent une grande émotion chez les usagers et dans toute la communauté hospitalière. Un collectif pour la sauvegarde de l'hôpital public a été créé et la pétition citoyenne qui a été lancée rencontre un grand succès.

Cette émotion est à la mesure des attentes auxquelles l'actuel centre hospitalier ne peut plus répondre, ni en termes de capacités d'accueil, ni en termes de sécurité.

Le large rassemblement citoyen veut rappeler les engagements de Dominique de Villepin et de l'actuel secrétaire général de l'UMP pour la création, en 2010, d'un nouvel établissement - engagements jusqu'ici non tenus.

Tout se passe comme si ce projet vital était suspendu aux conditions et aux intérêts du partenaire privé. Les malades sont hospitalisés dans les couloirs, et les urgences explosent. Mais on attend. Le centre hospitalier a beau supporter la presque intégralité des investissements, la maîtrise des opérations lui échappe.

La question que tout le monde se pose est de savoir si le partenariat avec le secteur privé est incontournable, quelles que puissent être les conditions.

Nous voulons aussi savoir si le plan Santé outre-mer, prévu pour février dernier, a intégré que les outre-mers sont des terres propices aux monopoles privés et que la santé n'y échappe pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Je veux vous rassurer, madame la députée, sur la volonté du Gouvernement de travailler à une recomposition de l'offre de soins, notamment dans le secteur ouest de la Réunion. L'un des partenaires privés du projet a, en effet, comme vous l'avez rappelé, fait défaut considérant que les propositions ne lui convenaient pas. C'est la raison pour laquelle la directrice de l'Agence régionale de l'hospitalisation a repris son travail afin de formater un nouveau projet avec les partenaires publics et de faire en sorte que nous puissions garantir la sécurité sanitaire et une offre médicale de qualité en associant l'ensemble des outils présents sur ce territoire.

Contrairement à ce que vous semblez croire, il n'y a aucune volonté de céder la chirurgie au secteur privé, mais celle de pérenniser l'offre de soins et de mieux l'organiser. Une fois ce travail de concertation achevé, la directrice de l'Agence régionale aura l'occasion de vous en rendre compte ainsi qu'à l'ensemble des élus. Je vous confirme que l'opération d'investissement sur le pôle sanitaire de l'ouest bénéficiera du Plan hôpital 2012, conformément à ce qui était prévu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1244

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2009